

Réunion de présentation et de proposition du plan de circulation et des modalités de stationnement rue de la République, rue Etienne Dolet et rue Louis Blanc

6 novembre 2019

Compte-rendu réalisé par Tam Tam Colonie à destination des habitants qui n'ont pas pu se rendre à la réunion. Cette synthèse n'a pas vocation à retracer l'ensemble des échanges avec les habitants, très nombreux. Elle n'a pas vocation à prendre parti, surtout en cette période pré-électorale.

La réunion était animée par Gille SAVRY, adjoint au maire à l'urbanisme, l'Habitat, les Espaces verts, la Voirie, l'Environnement. Etaient présents Jean Duplay du cabinet du maire et le responsable du service voirie. Dans la salle, Philippe Vasseur, Adjoint au Maire Affaires scolaires élémentaires et maternelles - Propreté et coordination des quartiers - Référent Quartier des Coteaux.

Objet de la réunion

- Exposé de la situation
- Comptage du nombre de véhicules (résultats d'enquête)
- Proposition d'un nouveau plan de circulation dans trois rues après avoir étudié plusieurs solutions avec le Comité de quartier, et mise en discussion avec les habitants

EXPOSE DE LA SITUATION

Constat : nombreux double-sens dans le quartier avec une impossibilité de circulation simultanée des véhicules dans les deux sens. A certains endroits les enfants et leurs parents sont obligés de se plaquer contre les murs pour laisser passer les véhicules. Ou sont frôlés par des véhicules qui passent près des trottoirs exigus.

Certaines rues sont déjà à sens unique : rue Kléber, Pasteur, Raspail...

Les rues trop étroite pour circuler dans les deux sens posent des problèmes de sécurité pour les piétons car les voitures montent sur les trottoirs. Et des problèmes de circulation avec des difficultés à circuler aux heures de pointe.

L'environnement a évolué ces dernières années avec un collège récent supplémentaire rue Louis Blanc, la crèche Chantal Goya rue de la République, qui sont venus s'ajouter aux groupes scolaires existants. Certains véhicules ne sont pas du quartier. Des actions de sensibilisation ont déjà eu lieu de la part des établissements scolaires pour inciter les gens à marcher et à ne pas stationner n'importe où, sans grand succès.

L'objectif est donc de fluidifier la circulation et d'apporter des solutions de sécurité pour les enfants et les piétons qui marchent sur des trottoirs exigus eux-mêmes empruntés par les véhicules qui sinon n'arrivent pas à se croiser dans les rues à double sens.

Qui dit nouveau plan de circulation dit potentielles nouvelles modalités de stationnement. Ces dernières (ralentisseurs ou chicanes avec marquage au sol, zone bleue ?) seront étudiées pour être présentées avant janvier 2020 aux habitants directement concernés.

COMPTAGE DES VEHICULES

Un comptage a été effectué dans les deux sens (montant + descendant) en novembre 2018 sur une semaine complète (hors vacances scolaires). On observe des pointes à 9h et à 18h avec un très grand nombre de véhicules à partir de la crèche.

- **Tronçon début de la rue de la République avant le 1^{er} croisement Louis Blanc/Fernand Cormon**
 - dans le sens de la montée : 600 véhicules par jour
 - dans le sens de la descente : 225 véhicules par jour

- **Tronçon rue de la République entre la rue Louis Blanc et la rue Kléber**
 - dans le sens de la montée : 960 véhicules par jour
 - dans le sens de la descente : 200 véhicules par jourBeaucoup de voitures repartent vers la rue Kléber.

- **Tronçon rue de la République entre la rue Kléber et la rue Etienne Dolet**
 - dans le sens de la montée : 960 véhicules par jour
 - dans le sens de la descente : 900 véhicules par jour

- **Tronçon rue de la République entre la rue Etienne Dolet et la rue des Chasseurs**
 - dans le sens de la montée : 660 véhicules par jour
 - dans le sens de la descente : 500 véhicules par jour

Pas de comptage réalisé rue Louis Blanc mais il se déduit des flux et a été expliqué à l'oral en réunion : **environ 345 voitures passent rue Louis Blanc.**

PROPOSITION DE LA MAIRIE

- **Créer une boucle à sens unique** entre les 3 rues Etienne Dolet, Louis Blanc et République
- **Ouvrir le pont Gambetta au double sens** avec mise en place d'un **feu tricolore** et interdiction de stationnement sur le pont. Cela permettra d'entrer et de sortir du quartier plus facilement en liaison avec le bd Jean Allemane sans avoir à remonter jusqu'au 2^{ème} pont. La mairie a le feu vert du conseil départemental mais doit prendre en charge les frais.

Solution proposée possible



Concrètement :

Rue de la République, on circulera uniquement dans le sens de la montée, par exemple devant la crèche, devant la Closerie, jusqu'à la rue Pasteur. Au-delà, on restera à double sens.

On ne pourra donc plus tourner à gauche pour se rendre rue Louis Blanc à l'annexe du collège Ste Geneviève puisque cette rue deviendra à sens unique dans l'autre sens. Il faudra remonter quelques centaines de mètres récupérer à gauche le petit tronçon de la rue Etienne Dolet qui mène à la rue Louis Blanc juste en-dessous. Il sera ensuite possible de repartir par la rue Fernand Cormon. A noter que les collégiens se déplacent plus à pied que les jeunes enfants.

Ceux qui déposent leurs enfants à la crèche seront à sens unique dans le sens de la montée.

Ceux qui repartent vers la rue Pasteur verront le feu (trop court) de la rue d'Orgemont mieux réglé pour leur permettre de rejoindre le haut de l'avenue de Stalingrad.

La mairie n'a pas jugé utile de passer toute la rue Etienne Dolet en sens unique.

Les opérateurs type WAZE ont tendance à dévier des poids lourds et voitures dans notre quartier pavillonnaire. Dans le cadre d'un plan de ville en projet, la mairie va leur signaler l'interdiction de véhicules en transit (seule autorisation accordée aux dessertes locales).

Un appel au civisme émanant d'habitants : certaines personnes prennent leur voiture pour aller faire des courses à proximité, au lieu de marcher, ce qui aiderait pourtant à mieux circuler. D'autres stationnent devant les garages, ce qui est interdit. Un arrêté déjà voté prévoit dans toute la ville sur les emplacements officiels un stationnement limité à 48h.

Il a été demandé à la mairie de voir avec les HLM que les containers/poubelles ne prennent pas la place de stationnements déjà trop peu nombreux.

Il a été suggéré à la mairie de faire le nécessaire pour que le tunnel souterrain piétonnier du marché de la Colonie soit mieux sécurisé pour les piétons (deux-roues tenus en main comme l'indiquent les panneaux) afin d'éviter des accidents et afin d'inciter les personnes extérieures au quartier à lâcher leur progéniture au marché au lieu de circuler en voiture à l'intérieur du quartier. Monsieur Vasseur a rebondi en indiquant qu'une opération Pédibus du même style, avec des parents bénévoles donnait de bons résultats aux Coteaux.

Le sujet du stationnement a également été abordé :

- Les gens se garent mal
- On manque de place
- Les anciens pavillons ayant des garages trop en pente ne réussissent pas à utiliser leur garage
- Les ménages ont parfois plusieurs véhicules

CONCLUSION

A part un cas particulier rue de la République d'une ou deux familles qui auront des soucis pour entrer ou sortir leurs véhicules dans la nouvelle configuration, il n'y a pas eu d'opposition au plan de circulation proposé par la mairie dans la salle qui comportait beaucoup de monde. Le plan va donc continuer d'être travaillé dans les détails pour présenter notamment les modalités de stationnement dans ces trois rues.

ECHEANCES

Retour vers les habitants concernés entre la mi-décembre 2019 et la mi-janvier 2020 et mise en application du plan à horizon fin janvier 2020, assorti d'un accompagnement pédagogique de la police municipale dans les débuts pour donner les bonnes habitudes.

A partir du blog www.tamtamcolonie.com vous pouvez signaler toute erreur ou omission en cliquant sur Contact depuis un ordinateur ou en cliquant sur l'icône « enveloppe » à partir d'un téléphone.